



Etat Pied-Noir en Méditerranée

Fédération des Deux Rives

La Constitution de notre Etat Pied-Noir, la Fédération des deux Rives, en son article 5, stipule que
Le 5 juillet est un « Jour de Deuil National » pour la Nation Pied-Noir

En hommage aux victimes des massacres du 5 juillet 1962 à Oran

L'Etat Pied-Noir, la Fédération des Deux Rives,
Invite l'ensemble des Pieds-Noirs à se recueillir le

5 juillet 2018 à Nice

Capitale de la Mémoire et de la Tradition

Programme de la journée



9 H 30

Dépôt de gerbes par les associations Pieds-Noirs et par l'Etat Pied-Noir
Stèle du souvenir - Square Alsace-Lorraine



11 H 00

Messe du souvenir
Eglise St Pierre d'Arène
Rue de France



12 H 30

Repas pris en commun
Forum George François
9, rue Cronstadt (sous l'Eglise)

Le prix du repas est fixé à 11 € par personne plus boissons

Très important de se faire inscrire avant le 4 juillet auprès de René Pico (06.20.44.18.97)



14 H 00 à 17 H 00

Théâtre George François
Conférence et débat

Sur la journée du 5 juillet 1962
Sur la position de l'Etat Pied-Noir

Pourquoi l'Etat Pied-Noir n'assistera pas à la projection du film : Oran, un massacre oublié ?

Les intervenants sont :

Jacques VILLARD, *Chef de l'Etat Pied-Noir*
André DELSOL, *Président du Conseil des Ministres*
René PICO, *Président de l'Assemblée Nationale*

Les Pieds-Noirs dans le Monde et leurs Amis

Association n°W343021343 déclarée en Préfecture de Montpellier le 7 juillet 2017
Soumise à la Loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901